

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00215 Numéro SIREN : 313 659 344 Nom ou dénomination : ATELIER DE SAINT-PATERNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2022 sous le numéro de dépôt 2683

BILAN ACTIF

2022 02683

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	42 637		42 637	42 637		
	Constructions	272 355	227 010	45 345	54 878	9 533	17.37
	Installations techniques, matériel et outillage	2 646	1 832	814	1 147	333	29.04
	Autres immobilisations corporelles	185 346	115 821	69 526	22 446	47 079	209.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 758 862		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 040		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	114		114	114		
	Total II	2 414 221	494 882	1 919 339	1 882 125	37 213	1.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 385		4 385	36 149	31 764	87.87
	Autres créances	1 181 513	276 945	904 568	882 554	22 014	2.49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	42 850		42 850	33 956	8 894	26.19
	Charges constatées d'avance (3)	22 555		22 555	21 672	883	4.08
	Total III	1 251 304	276 945	974 359	974 331	28	0.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 665 525	771 827	2 893 697	2 856 456	37 241	1.30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	12	Exercice N-1 30/09/2020	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 568 150)	568 150		568 150			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 237		5 237			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	67 551		67 551			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 724 157		1 709 036		15 121	0.88
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 167		135 871		95 704	70.44
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 405 261		2 485 844		80 583	3.24
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	24 666				24 666	
	Provisions pour charges						
	Total III	24 666				24 666	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 785		18 111		41 674	230.10
	Concours bancaires courants	118		90		27	30.40
	Emprunts et dettes financières diverses	42 525		42 525			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 487		21 682		11 805	54.45
	Dettes fiscales et sociales	184 251		275 503		91 252	33.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	137 440				137 440	
	Produits constatés d'avance (1)	6 165		12 701		6 536	51.46
	Total IV	463 770		370 612		93 158	25.14
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 893 697		2 856 456		37 241	1.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

424 168

370 612

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	21 199		21 199	1 749		19 450	NS
Production vendue de biens							
Production vendue de services	966 038		966 038	1 082 413		116 374	10.75
Chiffre d'affaires NET	987 238		987 238	1 084 162		96 924	8.94
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 580	79 357		43 777	55.16
Autres produits			7	7		0	3.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 022 825	1 163 526		140 701	12.09
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			19 496	1 671		17 825	NS
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			66 249	64 229		2 020	3.15
Impôts, taxes et versements assimilés			57 423	83 864		26 441	31.53
Salaires et traitements			391 694	434 896		43 202	9.93
Charges sociales			168 843	178 280		9 437	5.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 687	20 451		235	1.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13	6		7	129.14
Total des Charges d'exploitation (II)			724 405	783 397		58 991	7.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			298 419	380 129		81 709	21.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	30 001	1	30 000	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 476	3 265	1 211	37.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	34 477	3 266	31 211	955.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	230 445	149 850	80 595	53.78
Intérêts et charges assimilées (4)	350	177	173	97.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	230 795	150 027	80 768	53.84
2. Résultat financier (V-VI)	196 318	146 761	49 557	33.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 101	233 368	131 267	56.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 459	3 459	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 459	3 459	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 425	1 425	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15	15	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 666	46 500	21 834	46.95
Total VIII	24 666	47 940	23 274	48.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 666	44 481	19 815	44.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	37 268	53 015	15 747	29.70
Total des produits (I+III+V+VII)	1 057 302	1 170 250	112 948	9.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 017 135	1 034 379	17 244	1.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 167	135 871	95 704	70.44

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité et les résultats de nos filiales.

Suite à la crise sanitaire, nous avons décidé de consentir un abandon de trois mois de loyer à notre filiale ASP TECHNOLOGIES pour un montant de 114.533 €.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 1997.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2021 sont ASP TECHNOLOGIES et ASP MONTAGE.

Chaque société comptabilise sa propre charge d'impôt comme en l'absence d'option, la dette ou la créance d'impôt est constatée à l'égard de la société mère.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

— — — — —

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	370		
TOTAL	370		
Terrains	42 637		
Constructions sur sol propre	5 336		
Installations générales agencements aménagements des constructions	267 019		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 646		
Installations générales agencements aménagements divers	19 875		
Matériel de transport	84 784		57 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788		
TOTAL	445 084		57 900
Autres participations	1 908 712		
Autres titres immobilisés	2 040		
Prêts, autres immobilisations financières	114		
TOTAL	1 910 867		
TOTAL GENERAL	2 356 321		57 900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			370	370
TOTAL			370	370
Terrains			42 637	42 637
Constructions sur sol propre			5 336	5 336
Installations générales agencements aménagements constr.			267 019	267 019
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 646	2 646
Installations générales agencements aménagements divers			19 875	19 875
Matériel de transport			142 684	142 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 788	22 788
TOTAL			502 984	502 984
Autres participations			1 908 712	1 908 712
Autres titres immobilisés			2 040	2 040
Prêts, autres immobilisations financières			114	114
TOTAL			1 910 867	1 910 867
TOTAL GENERAL			2 414 221	2 414 221

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	370			370
Constructions sur sol propre	4 388	267		4 655
Installations générales agencements aménagements constr.	213 089	9 266		222 355
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 498	333		1 832
Matériel de transport	82 212	10 821		93 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788			22 788
TOTAL	323 976	20 687		344 662
TOTAL GENERAL	324 346	20 687		345 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	267				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 266				
Instal.techniques matériel outillage indus.	333				
Matériel de transport	10 821				
TOTAL	20 687				
TOTAL GENERAL	20 687				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		24 666			24 666
TOTAL		24 666			24 666

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	149 850				149 850
Autres provisions pour dépréciation	46 500	230 445			276 945
TOTAL	196 350	230 445			426 795
TOTAL GENERAL	196 350	255 111			451 461
Dont dotations et reprises financières		230 445			
exceptionnelles		24 666			

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les titres de la Société ASP MONTAGE et les créances rattachées sont provisionnées à 100 %.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114	0	114
Autres créances clients	4 385	4 385	
Impôts sur les bénéfices	879	879	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 622	27 622	
Divers état et autres collectivités publiques	995	995	
Groupe et associés	1 152 017	1 152 017	
Charges constatées d'avance	22 555	22 555	
TOTAL	1 208 568	1 208 454	114

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	132	132		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59 771	20 169	39 602	
Fournisseurs et comptes rattachés	33 487	33 487		
Personnel et comptes rattachés	30 458	30 458		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 633	92 633		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 581	23 581		
Autres impôts taxes et assimilés	37 579	37 579		
Groupe et associés	42 525	42 525		
Autres dettes	137 440	137 440		
Produits constatés d'avance	6 165	6 165		
TOTAL	463 770	424 168	39 602	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	57 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 240			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42 525			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	110.0000	5 165			5 165

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	995
Total	995

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 848
Dettes fiscales et sociales	71 393
Autres dettes	137 440
Total	232 814

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 555
Total	22 555
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 165
Total	6 165

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5.226 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	35 164
Caution solidaire sur marchés privés d'ASP TECHNOLOGIES (marchés privés)	
Total (1)	35 164
(1) Dont concernant les filiales	35 164

Engagements reçus

Clauses de retour à meilleure fortune	2 569 781
Total	2 569 781

Les abandons de créances consentis par la Société ATELIER DE SAINT PATERNE au profit de la Société ASP TECHNOLOGIES s'élèvent au 30 septembre 2021 à un montant de 2.569.781 € et sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2013, le montant cumulé des abandons de créances s'élevaient à un montant de 2.459.977 €.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ont été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39.196 €.

Au 30 septembre 2015, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 75.000 €.

Au 30 septembre 2019, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 74.000 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 312
45 à 54 ans	11 à 20 ans	25 614
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 024
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		37 950

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans-
- turn over faible
- taux de revalorisation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 0.88 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ASP TECHNOLOGIES	1 561 032	99.99	16 658
- ASP MONTAGE	289 783	99.90	196 592
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- EPI (au 30/09/2020)	1 003 079	30	287 548
- -----			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Il a été décidé en date du 4 octobre 2021 de décider la dissolution amiable de la société ASP MONTAGE



RSM Ouest Audit

24 place d'Avesnières

BP 30423

53004 Laval Cedex

France

T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

ATELIER SAINT PATERNE

SAS au capital de 568 150 euros

Le Vigneau

37370 SAINT PATERNE RACAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

A l'assemblée générale de la société ATELIER SAINT PATERNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ATELIER SAINT PATERNE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan sont évalués selon la méthode décrite dans les notes de l'annexe « Etat des provisions » et « Titres immobilisés ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT à LAVAL, le 2 mars 2022

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	42 637		42 637	42 637		
	Constructions	272 355	227 010	45 345	54 878	9 533	17.37
	Installations techniques, matériel et outillage	2 646	1 832	814	1 147	333	29.04
	Autres immobilisations corporelles	185 346	115 821	69 526	22 446	47 079	209.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 758 862		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 040		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	114		114	114		
	Total II	2 414 221	494 882	1 919 339	1 882 125	37 213	1.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 385		4 385	36 149	31 764	87.87
	Autres créances	1 181 513	276 945	904 568	882 554	22 014	2.49
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	42 850		42 850	33 956	8 894	26.19
	Charges constatées d'avance (3)	22 555		22 555	21 672	883	4.08
	Total III	1 251 304	276 945	974 359	974 331	28	0.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 665 525	771 827	2 893 697	2 856 456	37 241	1.30

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 568 150)	568 150	568 150		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 237	5 237		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	67 551	67 551		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 724 157	1 709 036	15 121	0.88
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 167	135 871	95 704	70.44
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 405 261	2 485 844	80 583	3.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques	24 666		24 666	
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III	24 666		24 666	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 785	18 111	41 674	230.10
	Concours bancaires courants	118	90	27	30.40
	Emprunts et dettes financières diverses	42 525	42 525		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 487	21 682	11 805	54.45
	Dettes fiscales et sociales	184 251	275 503	91 252	33.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	137 440		137 440	
	Produits constatés d'avance (1)	6 165	12 701	6 536	51.46
	Total IV	463 770	370 612	93 158	25.14
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 893 697	2 856 456	37 241	1.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

424 168

370 612

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	21 199		21 199	1 749		19 450	NS
Production vendue de biens							
Production vendue de services	966 038		966 038	1 082 413		116 374	10.75
Chiffre d'affaires NET	987 238		987 238	1 084 162		96 924	8.94
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 580	79 357		43 777	55.16
Autres produits			7	7		0	3.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 022 825	1 163 526		140 701	12.09
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			19 496	1 671		17 825	NS
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			66 249	64 229		2 020	3.15
Impôts, taxes et versements assimilés			57 423	83 864		26 441	31.53
Salaires et traitements			391 694	434 896		43 202	9.93
Charges sociales			168 843	178 280		9 437	5.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 687	20 451		235	1.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13	6		7	129.14
Total des Charges d'exploitation (II)			724 405	783 397		58 991	7.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			298 419	380 129		81 709	21.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	30 001	1	30 000	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 476	3 265	1 211	37.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	34 477	3 266	31 211	955.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	230 445	149 850	80 595	53.78
Intérêts et charges assimilées (4)	350	177	173	97.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	230 795	150 027	80 768	53.84
2. Résultat financier (V-VI)	196 318	146 761	49 557	33.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	102 101	233 368	131 267	56.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 459	3 459	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 459	3 459	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 425	1 425	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15	15	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 666	46 500	21 834	46.95
Total VIII	24 666	47 940	23 274	48.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 666	44 481	19 815	44.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	37 268	53 015	15 747	29.70
Total des produits (I+III+V+VII)	1 057 302	1 170 250	112 948	9.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 017 135	1 034 379	17.244	1.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 167	135 871	95 704	70.44

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité et les résultats de nos filiales.

Suite à la crise sanitaire, nous avons décidé de consentir un abandon de trois mois de loyer à notre filiale ASP TECHNOLOGIES pour un montant de 114.533 €.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 1997.

Les filiales intégrées au 30 septembre 2021 sont ASP TECHNOLOGIES et ASP MONTAGE.

Chaque société comptabilise sa propre charge d'impôt comme en l'absence d'option, la dette ou la créance d'impôt est constatée à l'égard de la société mère.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	370		
Terrains	42 637		
Constructions sur sol propre	5 336		
Installations générales agencements aménagements des constructions	267 019		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 646		
Installations générales agencements aménagements divers	19 875		
Matériel de transport	84 784		57 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788		
TOTAL	445 084		57 900
Autres participations	1 908 712		
Autres titres immobilisés	2 040		
Prêts, autres immobilisations financières	114		
TOTAL	1 910 867		
TOTAL GENERAL	2 356 321		57 900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			370	370
Terrains			42 637	42 637
Constructions sur sol propre			5 336	5 336
Installations générales agencements aménagements constr.			267 019	267 019
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 646	2 646
Installations générales agencements aménagements divers			19 875	19 875
Matériel de transport			142 684	142 684
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 788	22 788
TOTAL			502 984	502 984
Autres participations			1 908 712	1 908 712
Autres titres immobilisés			2 040	2 040
Prêts, autres immobilisations financières			114	114
TOTAL			1 910 867	1 910 867
TOTAL GENERAL			2 414 221	2 414 221

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles TOTAL	370			370
Instructions sur sol propre	4 388	267		4 655
Installations générales agencements aménagements constr.	213 089	9 266		222 355
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 498	333		1 832
Matériel de transport	82 212	10 821		93 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 788			22 788
TOTAL	323 976	20 687		344 662
TOTAL GENERAL	324 346	20 687		345 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instructions sur sol propre	267				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 266				
Instal.techniques matériel outillage indus.	333				
Matériel de transport	10 821				
TOTAL	20 687				
TOTAL GENERAL	20 687				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques et charges		24 666			24 666
TOTAL		24 666			24 666

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Titres de participation	149 850				149 850
Provisions pour dépréciation	46 500	230 445			276 945
TOTAL	196 350	230 445			426 795
TOTAL GENERAL	196 350	255 111			451 461

Dotations et reprises				
financières		230 445		
exceptionnelles		24 666		

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les titres de la Société ASP MONTAGE et les créances rattachées sont provisionnées à 100 %.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	114	0	114
Autres créances clients	4 385	4 385	
Impôts sur les bénéfices	879	879	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 622	27 622	
Divers état et autres collectivités publiques	995	995	
Groupe et associés	1 152 017	1 152 017	
Charges constatées d'avance	22 555	22 555	
TOTAL	1 208 568	1 208 454	114

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	132	132		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59 771	20 169	39 602	
Fournisseurs et comptes rattachés	33 487	33 487		
Personnel et comptes rattachés	30 458	30 458		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 633	92 633		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 581	23 581		
Autres impôts taxes et assimilés	37 579	37 579		
Groupe et associés	42 525	42 525		
Autres dettes	137 440	137 440		
Produits constatés d'avance	6 165	6 165		
TOTAL	463 770	424 168	39 602	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	57 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 240			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	42 525			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	110.0000	5 165			5 165

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	995
Total	995

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 848
Dettes fiscales et sociales	71 393
Autres dettes	137 440
Total	232 814

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 555
Total	22 555
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 165
Total	6 165

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5.226 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	35 164
Caution solidaire sur marchés privés d'ASP TECHNOLOGIES (marchés privés)	
Total (1)	35 164
(1) Dont concernant les filiales	35 164

Engagements reçus

Clauses de retour à meilleure fortune	2 569 781
Total	2 569 781

Les abandons de créances consentis par la Société ATELIER DE SAINT PATERNE au profit de la Société ASP TECHNOLOGIES s'élèvent au 30 septembre 2021 à un montant de 2.569.781 € et sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2013, le montant cumulé des abandons de créances s'élevaient à un montant de 2.459.977 €.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ont été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39.196 €.

Au 30 septembre 2015, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 75.000 €.

Au 30 septembre 2019, un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été consenti pour un montant de 74.000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 312
45 à 54 ans	11 à 20 ans	25 614
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 024
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		37 950

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans-
- turn over faible
- taux de revalorisation des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 0.88 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ASP TECHNOLOGIES	1 561 032	99.99	16 658
- ASP MONTAGE	289 783	99.90	196 592
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- EPI (au 30/09/2020)	1 003 079	30	287 548
-			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Il a été décidé en date du 4 octobre 2021 de décider la dissolution amiable de la société ASP MONTAGE

ATELIER DE SAINT PATERNE
Société par actions simplifiée
au capital de 568 150 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
313 659 344 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 10 MARS 2022

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 40 167,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 167,11 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Réserves ordinaires »	80 582,89 euros
A titre de dividende prioritaire aux actions de préférence dite « actions B » : 70 euros x 1 725	120 750,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée générale.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 750 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Cette résolution est adoptée par 5165 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Olivier BROSSARD

